

# RAPPORT FINANCIER

## SEMESTRIEL

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024

# NOS RÉALISATIONS



*La Pêche, de la Tenture Chinoise* – Manufacture d'Aubusson  
Tapisserie de basse lisse par François Boucher (Paris, 1703 - Paris, 1770)

**Éclairage du cadreur Marco Polo à gauche de l'œuvre**



**Masque OVE et OVE Body light**



**Hair OVE light**

# SOMMAIRE

01

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

4

1. Evènements du 1<sup>er</sup> semestre 2024
2. Activité du Groupe

4

5

02

## COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIEL 2024

9

1. Compte de résultat consolidé
  2. Bilan consolidé
  3. Tableau de variation des capitaux propres
  4. Tableau des flux de trésorerie consolidés
  5. Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés
- Aspects généraux
- Notes relatives au compte de résultat
- Notes relatives au bilan

9

10

11

12

13

14

17

22

---

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

## ÉVÈNEMENTS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2024 ET INCIDENCE SUR LES COMPTES

### *Présentation des nouveaux produits de la gamme OVE lors de l'Innovation Day 2024 à la Samaritaine (Paris)*

Lors de cet événement, LUCIBEL a dévoilé des innovations majeures au sein de sa gamme OVE, axée sur la beauté et le bien-être par la photobiomodulation. Les dispositifs OVE PRO CELL REGEN, OVE BODY LIGHT et HAIR OVE LIGHT, conçus avec des médecins partenaires, ont été présentés.

Ils témoignent de l'expertise de pointe de LUCIBEL dans le domaine de la photobiomodulation et renforcent sa position de leader dans l'offre de solutions cosmétiques innovantes et inclusives.

### *Présentation par Procédés Hallier, filiale muséographique du Groupe, du « Marco Polo », nouveau modèle de cadreur innovant.*

En s'appuyant sur le savoir-faire de l'équipe de conception de Procédés Hallier sur la lumière LED, Jean-Pierre MIRAS et Marco ANGELINI, deux ingénieurs spécialistes de l'éclairage muséal de précision, ont mis à contribution leur expérience d'éclairage d'œuvres parmi les plus prestigieuses au monde - s'étendant des toiles de Van Gogh à la Vénus de Milo -, afin d'élaborer un cadreur d'une puissance inédite.

Le lancement du Marco Polo s'inscrit dans la stratégie de montée en gamme engagée par LUCIBEL sur ses verticales scénographique et cosmétique.

### *Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) qui a permis au Groupe de lever 1,75 M€ nets*

Faisant usage de la délégation conférée par la 9<sup>ème</sup> résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 juin 2022, le Conseil d'Administration de la Société a décidé, lors de sa séance du 23 avril 2024, de procéder à une augmentation de capital par émission d'Actions Nouvelles avec maintien du DPS (avec possibilité d'exercice de la clause d'extension).

L'opération a permis de lever 1,95 M€ bruts et s'est traduit par la création de 4 534 667 actions nouvelles au prix unitaire de 0,43 €, correspondant à 90,66 % du nombre de titres initialement offerts. La clause d'extension, prévue dans le cadre de l'opération, n'a donc pas été utilisée.

L'objectif de cette opération était d'une part de **renforcer la structure financière de la Société**, en lui permettant notamment de prolonger sa trajectoire de désendettement, engagée depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2022 et d'autre part, **d'accélérer l'expansion de la Société sur ses deux verticales stratégiques à forte marge**

## ACTIVITÉ DU GROUPE

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2024 du groupe Lucibel (« le Groupe ») ont été examinés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2024. Les chiffres présentés dans ce rapport n'ont pas été audités, sauf ceux relatifs au 31 décembre 2023.

Données en K€	30/06/2024	30/06/2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 140</b>	<b>5 006</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(1 045)</b>	<b>583</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 094)</b>	<b>288</b>
Résultat financier	(29)	(39)
Résultat exceptionnel	(52)	(29)
Impôt sur les bénéfices	10	(40)
<b>Résultat net</b>	<b>(1 165)</b>	<b>179</b>

### Chiffre d'affaires

**Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Lucibel au 1<sup>er</sup> semestre 2024 est en baisse de 38% par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2023.**

Ce résultat s'explique par plusieurs facteurs déclinés sur les différentes verticales du Groupe :

La **lumière scénographique**, qui regroupe les activités du Groupe en matière de création d'expériences lumineuses distinctives, est principalement portée par **Procédés Hallier**. Cette filiale spécialisée dans la muséographie, dont l'activité était en progression régulière chaque année, a vu son activité diminuer de 25 % au 1<sup>er</sup> semestre 2024 par rapport à la même période de 2023. Ce recul s'explique par des conditions de marché défavorables, en lien avec le fléchage prioritaire des financements publics vers la préparation des Jeux Olympiques de Paris.

Cette verticale est complétée par la Business Unit **Projets Spéciaux**, dont l'activité est quasiment stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (baisse de 3%). Cette activité, qui s'appuie sur l'expertise des équipes R&D du Groupe pour concevoir des dispositifs lumineux sur mesure destinés à des segments de niche à forte marge, a enregistré un nombre significatif de sollicitations clients au cours du 1<sup>er</sup> semestre, ce qui devrait lui permettre d'atteindre ses objectifs pour l'année 2024.

La **lumière cosmétique**, qui concentre les activités du Groupe dans le domaine de la beauté et du bien-être, est principalement portée par **Lucibel.le Paris**. Cette filiale de *BeautyTech* propose une gamme de dispositifs de photobiomodulation à la croisée des expertises technologique et médicale. Entre les premiers semestres 2023 et 2024, son chiffre d'affaires a diminué de 52 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires issu du partenariat avec Dior, qui représentait 845 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2023, s'est limité à 90 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2024, générant ainsi un repli significatif du chiffre d'affaires de la verticale « Lumière cosmétique » par un effet de base défavorable.
- Certaines opérations commerciales de **Lucibel.le Paris**, conduites par son réseau de vendeurs indépendants, mais insuffisamment rentables, n'ont pas été reconduites, affectant négativement à hauteur de 200 K€ l'activité constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Retraité de ces deux facteurs, le chiffre d'affaires de **Lucibel.le Paris** progresse de 12% sur la période, confirmant la dynamique du marché de la cosmétique par la lumière.

Sur ce marché émergent de la cosmétique par la lumière, le Groupe poursuit sa stratégie d'implantation dans des points de vente prestigieux. Au-delà de la présence de **Lucibel.le Paris** au sein des Galeries Lafayette Haussmann à Paris depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, l'ouverture récente d'un *Beauty Light Bar* au sein des Galeries Lafayette dans le centre commercial CAP 3000 (Alpes Maritimes) contribue à valoriser et à renforcer l'image de marque du Groupe dans l'univers du luxe.

Enfin, le lancement des nouveaux produits de la gamme OVE annoncé lors de l'Innovation Day Lucibel de cette année, qui a été reporté à la rentrée pour des raisons logistiques, va permettre à la marque de présenter à sa clientèle une gamme étoffée autour de son produit iconique, le masque de beauté OVE.

## Marge brute

---

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	3 140	5 006
Achats consommés	(1 549)	(1 530)
<b>Marge sur achats consommés</b>	<b>1 591</b>	<b>3 477</b>
<b>en % du CA</b>	<b>50,7%</b>	<b>69,4%</b>

Au 30 juin 2024, la marge brute s'établit à 1 591 K€ contre 3 477 K€ au 30 juin 2023 et représente 50,7 % du chiffre d'affaires contre 69,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

La baisse très significative du taux de marge brute s'explique principalement par un mix produit plus défavorable sur le semestre, la part du chiffre d'affaires réalisé sur des activités moins bien margées étant supérieure sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 à celle du 1<sup>er</sup> semestre 2023. La concurrence accrue sur le segment de la lumière cosmétique, qui a conduit le Groupe à mettre en place des opérations promotionnelles, notamment vis-à-vis de sa clientèle BtoC, explique également cette tendance.

## Résultat d'exploitation

---

La relative maîtrise des charges d'exploitation ne permet pas au Groupe de compenser la baisse de la marge brute en valeur

Les charges externes restent quasiment stables entre les deux exercices, tandis que les charges de personnel progressent d'environ 4%.

La baisse des autres charges d'exploitation est en phase avec le niveau d'activité de Lucibel Paris puisque l'essentiel de ce poste correspond aux redevances liées à la commercialisation du masque de beauté OVE.

L'augmentation des autres produits d'exploitation s'explique essentiellement par l'augmentation de la production immobilisée sur le semestre et l'évolution positive de la production stockée.

En ce qui concerne les dotations, l'écart constaté entre le 1<sup>er</sup> semestre 2024 et le 1<sup>er</sup> semestre 2023 résulte de reprises de provisions sur actifs circulants au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe enregistre une perte d'exploitation de 1 094 K€, contre un résultat d'exploitation positif de 288 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2023.



## Résultat net

---

Le résultat net affiche une perte de 1 165 K€, contre un bénéfice net de 179 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Bien que significative, cette évolution s'explique notamment par un contexte de marché exceptionnel, en particulier concernant l'activité du Groupe présente en muséographie.

## Bilan

---

Au 30 juin 2024, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 963 K€ contre 378 K€ au 31 décembre 2023. Cette évolution s'explique par l'augmentation de capital réalisée en mai 2024 dont l'impact positif sur le niveau des capitaux propres a été réduit par la perte réalisée sur le semestre.

## Trésorerie

---

Au 30 juin 2024, Lucibel affiche une position de trésorerie brute de 930 K€, contre 708 K€ au 31 décembre 2023.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, les activités du Groupe ont engendré un besoin de financement de 936 K€.

La variation des créances clients, qui a un impact négatif sur le besoin en fonds de roulement, s'explique par l'abandon du contrat d'affacturage pour Lucibel et Procédés Hallier au 31 décembre 2023.

Après prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement, le besoin de trésorerie pour financer l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2024 s'est élevé à 1 144 K€ contre 638 K€ pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Ces besoins ont été en partie couverts par l'augmentation de capital réalisée en mai 2024 qui a permis au Groupe de lever un peu moins de 1,8 M€ nets.

Au cours du semestre, le Groupe a dû faire face à des dépenses liées aux opérations d'investissements qui ont représenté 377 K€ contre 249 K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023. L'essentiel de la hausse s'explique par des frais de développement plus importants que ceux encourus au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

L'endettement financier brut du Groupe est stable, les remboursements d'emprunts réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2024 étant compensés par la souscription d'un nouvel emprunt de 700 K€ en février 2024. Ces remboursements d'emprunts et avances conditionnées ont représenté 719 K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre 641 K€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

L'endettement financier net du Groupe, quant à lui, s'améliore légèrement, passant de 3,1 M€ au 31 décembre 2023 à 2,9 M€ au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2024, le Groupe disposait d'une trésorerie brute de 930 K€. Cette trésorerie permet au Groupe de couvrir ses besoins de trésorerie jusqu'à début 2025. Le Groupe a mis en place un plan d'actions visant à sécuriser un horizon de trésorerie plus lointain. Ce plan passe par la restructuration opérationnelle en cours mais aussi par la recherche de nouveaux financements et par la renégociation en cours de ses dettes bancaires, fiscales et sociales. A la date de publication de ce rapport, le Groupe dispose d'une trésorerie brute d'environ 500 K€.

## Perspectives 2<sup>nd</sup> semestre 2024 et 2025

---

Prenant acte des résultats de son 1<sup>er</sup> semestre 2024, le Groupe a engagé, dès le début du 2<sup>nd</sup> semestre 2024, une nouvelle phase de restructuration visant à optimiser sa performance opérationnelle et à augmenter les synergies entre les différentes branches du Groupe. Cette réorganisation repose sur deux décisions majeures :

- **Regroupement de la fabrication des activités « éclairage »** sur un même site : les produits de la gamme **Lucibel Pro** seront désormais fabriqués sur le site de **Procédés Hallier** à Montreuil, ce qui permettra de rationaliser les coûts de production et de créer des synergies au sein de la verticale Lumière scénographique du Groupe.
- **Externalisation de la production cosmétique** : la fabrication des dispositifs cosmétiques sera confiée à Seprolec, acteur reconnu pour son expertise dans la fabrication d'équipements électroniques en Normandie. Ce partenariat permettra à Lucibel de réduire significativement les coûts liés à la certification médicale de ses dispositifs et de recentrer ses ressources internes sur le développement technologique et l'innovation.

Grâce à ces deux opérations, Lucibel s'attend à réaliser des économies annuelles de près de 2 M€, notamment par la résiliation du contrat de location du site de Barentin et par une réduction de ses effectifs. Cette réorganisation ambitieuse est essentielle pour permettre le retour à la rentabilité du Groupe dès 2025.

Parallèlement à la restructuration, le 2<sup>nd</sup> semestre 2024 sera marqué par le déploiement des nouveaux produits, notamment l'extension de la gamme cosmétique OVE et le luminaire muséographique « Marco Polo ». Ces produits, pensés pour répondre aux attentes d'acteurs à hautes exigences, bénéficieront de l'image de marque renforcée que Lucibel construit à travers sa présence au sein de lieux prestigieux.

Le Groupe continue en ce sens d'étendre sa présence au sein de points de vente emblématiques du secteur du luxe, avec un développement de ses *Beauty Light Bars* dans des grands magasins comme les Galeries Lafayette Haussmann à Paris. En parallèle, Lucibel a également poursuivi la mise à disposition de ses dispositifs dans des lieux d'hospitalité iconiques comme les spas Dior du Plaza Athénée et du Cheval Blanc, le spa Molitor, ou encore l'hôtel Le Pourtalès à Paris, renforçant ainsi sa visibilité auprès d'une clientèle haut de gamme.

Enfin, le Groupe s'engage dans une nouvelle dynamique partenariale, visant à concevoir des produits sur-mesure pour des marques de luxe désireuses d'intégrer la *Beauty Tech* à leur offre. Dès le 1<sup>er</sup> semestre 2024, Lucibel a concentré ses efforts commerciaux sur le déploiement d'une nouvelle offre B2B à cet effet. Ce nouveau modèle repose sur la création de partenariats stratégiques avec des Maisons prestigieuses afin de codévelopper des dispositifs technologiques de beauté par la lumière. Ces dispositifs, personnalisés selon les besoins de chaque marque, bénéficieront de l'expertise technologique inégalée de Lucibel en matière de photobiomodulation et doivent constituer un levier de croissance majeur pour le Groupe.

Lucibel aborde ainsi l'avenir avec une structure de coûts allégée, une offre commerciale renforcée, et l'ambition d'accompagner la demande croissante des Maisons de luxe en matière de beauté et de bien-être par la lumière. Fort de ces axes stratégiques réaffirmés, Lucibel vise un retour à un résultat net positif dès l'exercice 2025.

## Commentaires sur les principaux risques et incertitudes

---

Dans leur ensemble, les facteurs de risques mentionnés dans le document de base enregistré sous le numéro I.14- 014 et visé par l'AMF n'ont pas subi de modifications.



# COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

## 1. COMPTE DE RÉSULTAT

Données non auditées en K€	Notes	30/06/2024	30/06/2023	Evolution
Chiffre d'affaires	4	3 140	5 006	-37%
Achats consommés	5	(1 549)	(1 530)	1%
Marge sur achats consommés		1 591	3 477	-54%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>50,7%</i>	<i>69,4%</i>	
Charges externes	6	(1 389)	(1 379)	0,7%
Charges de personnel	7	(1 647)	(1 586)	3,8%
Impôts et taxes		(60)	(58)	4,5%
Autres produits d'exploitation	8	513	319	60,7%
Autres charges d'exploitation	9	(53)	(190)	-72,2%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>(1 045)</b>	<b>583</b>	<b>-279%</b>
Dotations nettes des reprises aux amortissements et provisions	10	(49)	(295)	-83%
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(1 094)</b>	<b>288</b>	<b>-480%</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-	
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(1 094)</b>	<b>288</b>	<b>-480%</b>
Résultat financier	11	(29)	(39)	-27%
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>(1 123)</b>	<b>249</b>	<b>-551%</b>
Résultat exceptionnel	12	(52)	(29)	79%
Impôts sur les bénéfices	13	10	(40)	-125%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(1 165)</b>	<b>179</b>	<b>-750%</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	
Intérêts minoritaires		-	-	
<b>Résultat net</b>		<b>(1 165)</b>	<b>179</b>	<b>-750%</b>
Résultat net par action	14	(0,06)	0,01	
Résultat net dilué par action		(0,06)	0,01	

## 2. BILAN

Données en K€	Notes	30/06/2024 (*)	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	15	3 715	3 604
<i>dont Ecart d'acquisition</i>		2 117	2 117
Immobilisations corporelles	16	444	422
Immobilisations financières		184	172
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>4 344</b>	<b>4 198</b>
Stocks et en-cours	17	2 764	2 901
Clients et comptes rattachés	18	1 070	523
Autres créances et comptes de régularisation	19	1 044	1 175
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	932	708
<b>Total actif circulant</b>		<b>5 810</b>	<b>5 307</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 154</b>	<b>9 505</b>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS en K€	Notes	30/06/2024 (*)	31/12/2023
Capital	21	4 671	3 766
Primes liées au capital		1 559	3 698
Réserves de conversion		(204)	(195)
Résultat de l'exercice		(1 165)	73
Réserves		(3 899)	(6 964)
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>963</b>	<b>378</b>
Intérêts hors groupe			
Autres fonds propres	22	357	429
Provisions	23	590	625
Emprunts et dettes financières	24	3 495	3 404
Fournisseurs et comptes rattachés	25	2 232	2 160
Autres dettes et comptes de régularisation	26	2 517	2 510
<b>Total Dettes</b>		<b>8 244</b>	<b>8 074</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 154</b>	<b>9 505</b>

(\*) *données non auditées*

### 3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€ sauf nombre d'actions	Capital		Primes d'émission	Actions propres	Réserves et résultats accumulés	Ecart de conversion	Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère
	Nbre d'actions	Montant					
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>16 882 280</b>	<b>3 178</b>	<b>2 070</b>	<b>(375)</b>	<b>(6 573)</b>	<b>(203)</b>	<b>(1 904)</b>
Réduction de capital							-
Augmentation de capital	3 125 094	588	1 629				2 217
Résultat net de la période					73		73
Ecart de conversion						(8)	(8)
Autres variations					(16)	16	-
<b>Au 31/12/2023</b>	<b>20 007 374</b>	<b>3 766</b>	<b>3 698</b>	<b>(375)</b>	<b>(6 517)</b>	<b>(195)</b>	<b>378</b>
Réduction de capital							-
Augmentation de capital	4 806 667	905	854				1 759
Résultat net de la période					(1 165)		(1 165)
Ecart de conversion						(8)	(8)
Autres variations			(2 993)		2 993		-
<b>Au 30/06/2024 (*)</b>	<b>24 814 041</b>	<b>4 671</b>	<b>1 559</b>	<b>(375)</b>	<b>(4 689)</b>	<b>(204)</b>	<b>963</b>

(\*) données non auditées

#### 4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Données non auditées en K€	30/06/2024	30/06/2023
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(1 165)</b>	<b>179</b>
Quote-part de résultat des entités mises en équivalence	-	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants constatée dans la ligne de variation des créances clients et des stocks ci-dessous)	202	265
Gains ou pertes sur cession	27	16
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
Produit / Charge d'impôt différé sur le résultat	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement (A)</b>	<b>(936)</b>	<b>460</b>
Variation des stocks	138	59
Variation des créances clients	(811)	(771)
Variation des dettes fournisseurs	112	(189)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels	353	(196)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (B)</b>	<b>(1 144)</b>	<b>(638)</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(130)	(92)
Décaissements liés aux frais de développement immobilisés	(267)	(151)
Décaissements liés aux prêts et dépôts	(21)	(6)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	34	1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	7	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de regroupement d'entreprise		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (C)</b>	<b>(377)</b>	<b>(249)</b>
Augmentation de capital de la société mère	1 759	2 226
Cession (acquisition) d'actions propres	-	-
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (y.c avances conditionnées)	(719)	(641)
Emission d'emprunts et de dettes financières	707	16
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (D)</b>	<b>1 746</b>	<b>1 601</b>
Incidence des variations des cours de devises (E)		
<b>Variation de trésorerie nette (B+C+D+E)</b>	<b>225</b>	<b>714</b>
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	705	565
<i>Trésorerie à la clôture</i>	930	1 279

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Trésorerie et équivalent de trésorerie	932	1 281
Trésorerie passive	(2)	(2)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>930</b>	<b>1 279</b>

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

<b>ASPECTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>14</b>
Note 1 Comptes consolidés et principes comptables.....	14
Note 2 Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises .....	16
Note 3 Secteurs opérationnels .....	16
<b>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT .....</b>	<b>17</b>
Note 4 Chiffre d'affaires .....	17
Note 5 Achats consommés.....	17
Note 6 Charges externes.....	18
Note 7 Effectifs et charges de personnel.....	19
Note 8 Autres produits d'exploitation.....	19
Note 9 Autres charges d'exploitation.....	19
Note 10 Dotations et reprises aux amortissements et provisions .....	20
Note 11 Résultat financier .....	20
Note 12 Résultat exceptionnel.....	21
Note 13 Impôts sur les bénéficiaires .....	21
Note 14 Résultat par action .....	22
<b>NOTES RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>22</b>
Note 15 Immobilisations incorporelles.....	22
Note 16 Immobilisations corporelles.....	24
Note 17 Stocks .....	24
Note 18 Clients et comptes rattachés.....	25
Note 19 Autres créances et comptes de régularisation.....	25
Note 20 Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	26
Note 21 Capitaux propres et informations sur le capital.....	26
Note 22 Autres fonds propres.....	26
Note 23 Provisions.....	27
Note 24 Emprunts et dettes financières .....	27
Note 25 Fournisseurs et comptes rattachés.....	28
Note 26 Autres dettes et comptes de régularisation .....	28
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>29</b>
Note 27 Événements post-clôture .....	29

## ASPECTS GÉNÉRAUX

### *Informations relatives à l'entreprise*

Fondée en 2009 par Frédéric Granotier, LUCIBEL est une société française spécialisée dans les technologies de la lumière. L'entreprise conçoit, développe et produit des applications et dispositifs lumineux à destination des mondes du luxe, de l'art et du beau.

L'expertise du Groupe se déploie sur deux verticales d'excellence : *la lumière cosmétique*, au service du bien-être et du soin, et la *lumière scénographique*, au service d'expériences distinctives.

Entreprise d'innovation, LUCIBEL dédie environ 20% de ses effectifs à la Recherche & Développement. Le Groupe dispose de deux sites de production, tous deux situés en France.

La société mère du Groupe, Lucibel SA (la « Société ») est une société anonyme, régie par les dispositions de la loi française et dont le siège social est situé à Barentin (France), dans la région de Rouen.

Le Groupe Lucibel compte 48 collaborateurs au 30 juin 2024 et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 140 K€ au cours des six premiers mois de l'exercice 2024.

### **NOTE 1 – Comptes consolidés et principes comptables**

---

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2024 du groupe Lucibel ont été établis selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2020-01 du 6 mars 2020 relatif aux comptes consolidés.

Ce nouveau règlement s'applique aux comptes consolidés afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette première application est prospective puisqu'elle porte sur les opérations et contrats survenant après la date de première application.

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2024 du Groupe Lucibel n'ont pas été audités. Ils ont été examinés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2024.

### ***Financement et continuité d'exploitation***

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, les besoins de financement de la Société ont été couverts par l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription qui a permis au Groupe de lever 1 759 K€ nets de frais et par la souscription d'un nouvel emprunt de 700 K€ auprès de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne.

Au 30 juin 2024, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 930 K€ et de capitaux propres de 963 K€. A cette date, l'endettement total du Groupe s'élève à 3 852 K€ (dont 357 K€ d'avances conditionnées).

Au 30 juin 2024, le Groupe disposait d'une trésorerie brute de 930 K€. Sur la base de ses prévisions d'activité et des décaissements à encourir, à la fois pour couvrir ses charges d'exploitation mais aussi pour couvrir les dépenses d'investissements et les remboursements de dettes bancaires et avance de la région Normandie, cette trésorerie permet au Groupe de couvrir ses besoins de trésorerie jusqu'à début 2025. Le Groupe a mis en place un plan d'actions visant à sécuriser un horizon de trésorerie plus lointain. Ce plan passe par la restructuration opérationnelle en cours mais aussi par la recherche de nouveaux financements et par la renégociation en cours de ses dettes bancaires, fiscales et sociales. A la date de publication de ce rapport, le Groupe dispose d'une trésorerie brute d'environ 500 K€.



## Jugement et recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite, de la part de la Direction de Lucibel, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants des actifs et des passifs, sur ceux des produits et des charges, et sur l'information donnée dans les notes aux états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont déterminées à partir de l'expérience opérationnelle accumulée, de données de marché disponibles et sur la base d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs dans l'application des principes comptables retenus par le Groupe. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Lucibel pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les estimations retenues qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers portent notamment sur les éléments suivants :

- Appréciation de la valorisation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée indéterminée

Le Groupe LUCIBEL considère qu'il n'y a pas de durée d'utilisation limitée aux écarts d'acquisition et aux marques comptabilisés à l'actif de son bilan. En conséquence, ces éléments incorporels ne font pas l'objet d'un amortissement mais de tests de valeur à la clôture de chaque exercice.

- Reconnaissance des frais de développement à l'actif

Lucibel consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, Lucibel doit effectuer des jugements et interprétations pour la détermination des frais de développement qui doivent être capitalisés lorsque les six critères définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2020-01 du 6 mars 2020 sont satisfaits.

- Provisions

Lucibel peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par Lucibel dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à sa charge. Lucibel met en œuvre des jugements et des interprétations afin de déterminer sa meilleure estimation du risque encouru et d'établir le niveau de provisionnement du risque. Les provisions sont présentées en note 23.

- Change

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont les suivants (pour un euro) :

Devises		Taux de clôture 30/06/2024	Taux Moyen 1 <sup>er</sup> semestre 2024	Taux de clôture 31/12/2023	Taux Moyen 2023
AED	Dirham EAU	3,94000	4,00000	4,06000	4,00000
CNY	Yuan	7,77480	7,80107	7,85090	7,66002
HKD	Dollar de Hong Kong	8,35940	8,45353	8,63140	8,46497
MAD	Dirham Marocain	10,65000	10,79500	10,94000	11,07000

## NOTE 2 – Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises

---

### Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2024, le périmètre de consolidation, constitué des filiales consolidées par intégration globale et par mise en équivalence s'établit comme suit :

Nom de la Société	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle 2024	% contrôle 2023
Lucibel SA	France	IG	Société mère	Société mère
Lucibelle Paris	France	IG	100%	100%
Procédés Hallier	France	IG	100%	100%
Lucibel Africa (2)	Maroc	IG	80%	80%
Diligent Factory (3)	Chine	IG	100%	100%
Lucibel Asia (3)	Chine (HK)	IG	100%	100%
Lucibel Middle East	EAU	MEQ	40%	40%
SLMS (2)	France	MEQ	49,8%	49,8%

(1) IG : Intégration globale, MEQ: Mise en équivalence

(2) société en cours de liquidation

(3) société en sommeil

## NOTE 3 - Secteurs opérationnels

---

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de Lucibel.

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein du Groupe Lucibel qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions utilisant la technologie LED.

## NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 4 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement depuis des entités de facturation basées en France.

Répartition du CA par nature	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de produits	3 055	4 610
Prestations de service	85	396
<b>Total</b>	<b>3 140</b>	<b>5 006</b>

La part du chiffre d'affaires réalisée en prestations de service représente un faible pourcentage du chiffre d'affaires, inférieure à 3% sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024, en nette diminution par rapport à 2023, où elle représentait près de 8%. Cette évolution explique d'ailleurs en partie l'érosion du taux de marge brute constatée.

Répartition du CA selon la zone géographique des clients facturés	30/06/2024	30/06/2023
France	2 825	4 506
Export	315	500
<b>Total</b>	<b>3 140</b>	<b>5 006</b>
<b>Part du CA réalisé avec des clients internationaux</b>	<b>10,0%</b>	<b>10,0%</b>

La part du chiffre d'affaires réalisé avec des clients internationaux reste stable entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024 et représente 10% du chiffre d'affaires du Groupe. Le Groupe confirme sa volonté de développer ses ventes à l'international sur ses 2 verticales d'excellence, la *lumière scénographique* et la *lumière cosmétique*.

### NOTE 5 – Achats consommés

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Achats et variation de stock de matières premières	942	1 051
Achats et variation de stock de marchandises	430	309
Achats d'études et sous-traitance	61	55
Achats non stockés de matières et fournitures	117	114
<b>Achats consommés</b>	<b>1 549</b>	<b>1 530</b>

Les achats de matières premières ont diminué d'environ 10% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024, mais dans des proportions moindres que la baisse d'activité. Parallèlement, les achats de marchandises ont fortement augmenté entre les 2 semestres, augmentation qui n'est pas en phase avec l'évolution de l'activité. Cette double évolution explique l'érosion du taux de marge constatée entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les achats d'études et sous-traitance représentent un faible pourcentage des achats consommés, de l'ordre de 4%, pourcentage stable par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Enfin, les achats non stockés de matières et fournitures, qui correspondent aux dépenses d'énergie, enregistrent une hausse modérée, d'environ 2%.

## NOTE 6 - Charges externes

Le poste « *Autres Charges externes* » se décompose comme suit :

Répartition des charges externes	30/06/2024	30/06/2023	Variation	
			en K€	en %
Locations immobilières et charges locatives	311	301	11	4%
Autres locations (véhicules, matériel)	31	63	(31)	-50%
Entretien et réparations	122	112	10	9%
Assurances	23	30	(6)	-21%
Etudes et recherche	48	48	(0)	0%
Interim	10	15	(5)	-36%
Commissions	184	193	(9)	-5%
Honoraires	215	209	5	3%
Publicité / communication	176	140	36	26%
Transports sur achats et ventes	106	110	(4)	-3%
Frais de déplacement - Missions - Réceptions	64	55	9	17%
Frais postaux et téléphone	35	37	(2)	-7%
Services bancaires	23	31	(8)	-26%
Autres	41	36	5	15%
<b>Total</b>	<b>1 389</b>	<b>1 379</b>	<b>10</b>	<b>1%</b>

Les charges externes enregistrent une hausse très modérée, d'à peine 1% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Le détail de ces charges appelle les commentaires suivants :

- Le poste « Locations immobilières », qui correspond au coût des sites de Barentin et Montreuil (Procédés Hallier) augmente de 4% entre les 2 semestres ;
- Le montant des Commissions qui correspond essentiellement aux commissions versées à la force de vente du réseau de Lucibel.le Paris diminue de 5%, en phase avec l'évolution de l'activité de ce canal de vente ;
- Le montant des honoraires des prestataires auxquels le Groupe a recours (médecins partenaires, commissaire aux comptes, avocats, listing sponsor, ...) enregistre une hausse modérée de 3% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024 ;
- Les dépenses de publicité/communication augmentent significativement entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024 (+26%). Cette évolution s'explique par l'accélération des dépenses publicitaires engagées par Lucibel.le Paris pour promouvoir le plus largement possible les produits cosmétiques, dont le masque de beauté OVE.
- Les frais de transport enregistrent une très légère baisse (-3%) entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et la même période de 2024. Compte tenu de la baisse d'activité constatée entre ces deux périodes, ce poste de charges aurait dû diminuer davantage. De fait, cette évolution traduit un renchérissement du coût des transports sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.
- Les baisses des postes « Autres locations » est à mettre en perspective avec le choix de limiter l'organisation de *Journées Bien-être*, canal de vente de Lucibelle Paris qui s'avère peu rentable.

- Enfin, la baisse du poste « Services bancaires » entre les 2 semestres s'explique par la résiliation, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, du contrat d'affacturage pour Lucibel et Procédés Hallier permettant ainsi l'économie des commissions d'affacturage.

## NOTE 7 - Effectifs et charges de personnel

Au 30 juin 2024, le Groupe compte 48 collaborateurs.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024, les charges de personnel, s'élèvent à 1 647 K€ contre 1 586 K€ sur la même période de 2023. Cette augmentation d'environ 14 % s'explique notamment par des évolutions salariales ciblées.

## NOTE 8 - Autres produits d'exploitation

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Production stockée	65	(90)
Frais de développement capitalisés	259	76
Subvention d'exploitation	8	14
Autres produits	182	298
Transfert de charges	0	21
<b>Total</b>	<b>513</b>	<b>319</b>

Les frais de développement capitalisés, qui correspondent à une partie des frais de personnel de recherche portée par la maison mère, sont en nette augmentation sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le poste « *Autres produits* » comprend notamment la quote-part de plus-value sur la cession du site de Barentin reconnue au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024 pour un montant de 123 K€, équivalent à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2023. Pour rappel en 2023, ce poste intégrait la reconnaissance de produits d'exploitation sur exercices antérieurs à hauteur de 116 K€ correspondant au solde de certains comptes fournisseurs et de comptes clients créditeurs, pour lesquels aucun paiement ou remboursement n'avaient été réclamés dans les délais légaux.

## NOTE 9 - Autres charges d'exploitation

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024, le montant des autres charges d'exploitation s'élève à 53 K€ contre 190 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- la diminution des redevances dues à Olivier Lapidus pour le design du masque de beauté OVE. Le Groupe a comptabilisé seulement 27 K€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre 120 K€ pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Cette diminution est en phase avec celle de ventes de Lucibelle Paris sur lesquelles sont basées le calcul de ces redevances ;
- l'enregistrement d'une provision de 15 K€ pour les jetons de présence des administrateurs indépendants au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre 20 K€ pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

## NOTE 10 - Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le poste « *Dotations et reprises aux amortissements et provisions* » se décomposent ainsi :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Dot. / (Rep.) provisions - amortissements sur immo. Incorporelles	187	172
Dot. / (Rep.) provisions - amortissements sur immo. Corporelles	75	69
Dot. / (Rep.) provisions sur stock	(218)	16
Dot. / (Rep.) provisions sur créances clients	40	25
Dot. / (Rep.) provisions	(35)	13
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>295</b>

La reprise de provisions sur stock enregistrée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 correspond à la reprise de provisions sur des produits dont l'activité a été abandonnée. En l'absence de perspectives de ventes ces produits ont été sortis du stock et la provision associée reprise sur le semestre.

## NOTE 11 - Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	(3)
Intérêts et charges assimilées	(29)	(39)
Différences négatives de changes	-	-
Autres charges financières	-	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>(29)</b>	<b>(42)</b>
Autres intérêts et produits assimilés	1	3
Reprise de dotations aux amortissements et aux provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Autres produits financiers	(1)	-
<b>Total des produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(29)</b>	<b>(39)</b>

La baisse des charges financières entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024 s'explique par la résiliation du contrat d'affacturage au 1<sup>er</sup> janvier 2024 qui a permis d'économiser les coûts de financement des créances.



## NOTE 12 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Produit net /(Perte nette) sur cession d'immobilisations incorporelles	0	(16)
Produit net /(Perte nette) sur cession de titres	(24)	-
Produit net /(Perte nette) sur cession d'immobilisations corporelles	(3)	1
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles abandonnées	-	-
Subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice	1	1
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	0
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	11
Autres produits et charges exceptionnels	(48)	(17)
(Dotations) / Reprises de provisions	22	(8)
<b>Total</b>	<b>(52)</b>	<b>(29)</b>

Les autres charges exceptionnelles correspondent à des honoraires versés à des prestataires dans le cadre d'un dossier juridique.

## NOTE 13 - Impôts sur les bénéfices

### Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat avant impôt hors résultat des mises en équivalence et des activités abandonnées	(1 175)	219
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	<i>25,00%</i>	<i>25,00%</i>
<b>(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur</b>	<b>294</b>	<b>(55)</b>
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurs activés non utilisés		37
Déficits de la période non activés	(297)	22
Différentiel de taux		2
CIR	10	(40)
Autres éléments	4	(6)
<b>(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat</b>	<b>10</b>	<b>(40)</b>

## NOTE 14 - Résultat par action

Résultat par action	30/06/2024	30/06/2023
Résultat de l'exercice (en K€)	(1 165)	179
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21 141 041	18 090 142
Résultat de base par actions (€ / action)	(0,06)	0,01
Résultat dilué par action (€ / action)	(0,06)	0,01

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSAR, BSPCE et options) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### NOTE 15 – Immobilisations incorporelles

#### Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

Au 30 juin 2024, les écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Procédés Hallier	1 626	1 626
Confidence	491	491
<b>Total</b>	<b>2 117</b>	<b>2 117</b>

Au 31 décembre 2023, le Groupe a réalisé des tests de valeur pour chaque écart d'acquisition et suite à ces tests, a décidé de maintenir les écarts d'acquisition de Procédés Hallier et de Confidence.

Aucun élément nouveau n'a conduit le Groupe à réaliser des tests de dépréciation au 30 juin 2024.

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeur nette en début d'exercice	<b>2 117</b>	<b>2 117</b>
Mouvement de périmètre		
Perte de valeur en dotation pour dépréciation des écarts d'acquisition		
<b>Valeur nette en fin d'exercice</b>	<b>2 117</b>	<b>2 117</b>

## Autres immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE en K€	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>2 638</b>	<b>1 869</b>	<b>706</b>	<b>452</b>	<b>555</b>	<b>448</b>	<b>6 669</b>
Acquisitions					30	267	<b>297</b>
Sorties					(1)		<b>(1)</b>
Variations de périmètre							-
Reclassement / mise au rebut		167				(167)	-
Autres variations					0		<b>0</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>2 638</b>	<b>2 036</b>	<b>706</b>	<b>452</b>	<b>584</b>	<b>549</b>	<b>6 965</b>

AMORTISSEMENTS en K€	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(522)</b>	<b>(1 316)</b>	<b>(706)</b>	-	<b>(521)</b>	-	<b>(3 065)</b>
Dotations		(176)			(9)		<b>(185)</b>
Sorties					0		<b>0</b>
Variations de périmètre							-
Reclassement en passif des activités abandonnées							-
Autres variations					(0)		<b>(0)</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>(522)</b>	<b>(1 491)</b>	<b>(706)</b>	-	<b>(531)</b>	-	<b>(3 250)</b>

VALEUR NETTE en K€	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>2 117</b>	<b>553</b>	-	<b>452</b>	<b>34</b>	<b>448</b>	<b>3 604</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>2 117</b>	<b>545</b>	-	<b>452</b>	<b>54</b>	<b>549</b>	<b>3 715</b>

Les acquisitions de la période correspondent principalement à des frais de développement sur des projets lancés en production sur le semestre et en cours de développement à la clôture.

## NOTE 16 - Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Immobilisations en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>856</b>	-	<b>678</b>	<b>150</b>	-	<b>1 684</b>
Acquisitions	34		66	32		133
Sorties	(32)			(20)		(52)
Variations de périmètre						-
Reclassements et mises au rebut						-
Autres variations	1			0		1
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>859</b>	-	<b>743</b>	<b>162</b>	-	<b>1 765</b>

AMORTISSEMENTS en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Immobilisations en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(761)</b>	-	<b>(461)</b>	<b>(40)</b>	-	<b>(1 262)</b>
Dotations	(16)		(43)	(16)		(75)
Sorties			17			17
Variations de périmètre						-
Autres variations	(1)		(0)			(1)
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>(777)</b>	-	<b>(487)</b>	<b>(56)</b>	-	<b>(1 320)</b>

VALEUR NETTE en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Immobilisations en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>95</b>	-	<b>217</b>	<b>110</b>	-	<b>422</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>82</b>	-	<b>256</b>	<b>107</b>	-	<b>444</b>

## NOTE 17 – Stocks

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeur brute matières premières et composants	2 722	2 884
Valeur brute produits finis	-	276
Valeur brute marchandises	1 397	1 312
Provisions cumulées	(1 354)	(1 571)
<b>Valeur nette</b>	<b>2 764</b>	<b>2 901</b>

La valeur nette des stocks au 30 juin 2024 s'établit à 2 764 K€ contre 2 901 K€ au 31 décembre 2023. Elle correspond principalement à la valeur nette des composants et produits solutions LED.

Les provisions pour dépréciation constatées à la clôture du 30 juin 2024 prennent en considération l'obsolescence et les difficultés d'écoulement de certains produits finis.

Au cours du semestre, la variation des provisions sur stocks se décompose comme suit :

En K€	Provisions sur stocks
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(1 571)</b>
Dotations	(1 290)
Reprises	1 508
Ecart de conversion	(1)
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>(1 354)</b>

## NOTE 18 - Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeur brute	3 017	2 429
Provisions cumulées	(1 947)	(1 906)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 070</b>	<b>523</b>

L'augmentation des créances clients sur le semestre résulte essentiellement de la résiliation du contrat d'affacturage, le Groupe comptabilisant l'intégralité de ses créances clients à l'actif de son bilan.

Pour rappel au 31 décembre 2023, le montant total financé par le factor pour le Groupe représentait 637 K€ qui venait en diminution du solde du poste Clients.

Pour ses entités Lucibel et Procédés Hallier, le Groupe bénéficie d'une assurance-crédit en cas de défaillance de ses clients. Ces contrats s'appliquent aux clients à concurrence de leur limite de crédit. Au-delà, chaque société procède à une analyse interne du risque client et demande, si nécessaire, des garanties auprès des clients présentant un risque de crédit et / ou sécurise le paiement avec un paiement d'avance.

## NOTE 19 - Autres créances et comptes de régularisation

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs: avances et acomptes	58	99
Etat – crédit d'impôt recherche	400	390
Créances fiscales et sociales	332	373
Charges constatées d'avance	246	215
Autres créances	8	99
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>1 044</b>	<b>1 175</b>

La baisse significative du poste « *Fournisseurs -avances et acomptes* » s'explique en partie par la baisse d'activité, le Groupe engageant moins de dépenses auprès de fournisseurs exigeant des paiements d'avance.

La créance « *Etat – crédit d'impôt recherche* » enregistrée à hauteur de 400 K€ au 30 juin 2024 correspond, pour le groupe d'intégration fiscale, aux créances de crédit impôt recherche (CIR), non encaissées au 30 juin 2024 et plus précisément

- le CIR 2020 à hauteur de 130 K€;
- le CIR 2021 à hauteur de 97 K€ ;
- le CIR 2022 à hauteur de 61 K€ ;
- le CIR 2023 à hauteur de 101 K€ ;
- le montant estimé du CIR 2024 à hauteur de 10 K€.

Le poste « *Autres créances* » diminue sensiblement car il intégrait le montant des réserves constituées chez le factor à la suite de la cession des créances clients dans le cadre du contrat d'affacturage ainsi que le montant des retenues de garantie constituée par le factor à l'occasion de ces mêmes cessions.

## NOTE 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

---

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités	932	708
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	-	-
<b>Total Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>932</b>	<b>708</b>

## NOTE 21 - Capitaux propres et informations sur le capital

---

Au 30 juin 2024, le capital social s'élève à 4 671 K€ et est intégralement libéré. Il est composé de 24 814 041 actions d'une seule catégorie, dont la valeur nominale s'établit à environ 0,1882 euro par action.

Au 30 juin 2024, 4,9 % du capital social est détenu par le dirigeant fondateur de la Société et sa société holding, le reste des actions en circulation, soit 95,1% du capital, constituant le flottant.

## NOTE 22 – Autres fonds propres

---

Au 30 juin 2024, le montant des « *Autres fonds propres* » était uniquement constitué d'avances conditionnées pour un montant de 357 K€ contre 429 K€ au 31 décembre 2023.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, la variation de ce poste est liée aux remboursements des avances attribuées par la Région Normandie pour 71 K€. La dette résiduelle est à moins d'un an.



## NOTE 23 – Provisions

En K€	31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	30/06/2024
Provisions pour risque produit	123	18	(29)			112
Provisions pour litiges	81					81
Provisions pour engagement de retraite	50	4	(0)			54
Autres provisions	371	13	(41)			342
<b>Total provisions</b>	<b>625</b>	<b>35</b>	<b>(70)</b>	-	-	<b>590</b>

La provision pour risque produits couvre notamment les coûts éventuels associés à un mauvais fonctionnement des produits commercialisés par le Groupe durant la période de garantie (généralement comprises entre 1 et 3 ans). Cette provision est évaluée à partir d'une analyse de la nature et de la criticité des défauts identifiés et d'une estimation du coût des actions correctrices à mettre en œuvre (frais d'installation des produits remplacés inclus).

Les autres provisions pour risques sont évaluées au cas par cas.

### Passifs éventuels

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures contentieuses ou précontentieuses qui n'ont pas donné lieu à la constitution de provisions pour risques. Le Groupe estime que la situation financière consolidée ne serait pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable de ces procédures.

## NOTE 24 – Emprunts et dettes financières

Au 30 juin 2024, le montant des emprunts et autres dettes financière s'élève à 3 495 K€ contre 3 404 K€ au 31 décembre 2023. L'évolution de ce poste au cours de l'exercice est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En K€	31/12/2023	Augmentation	Remboursements	Autre	30/06/2024
Emprunts et dettes bancaires	3 245	700	(619)		3 326
Emprunts sur contrats de crédit-bail	111	32	(17)	-	127
Dépôt / cautionnement reçu	45	3	(12)		35
Concours bancaires / intérêts courus	4	4	(1)	0	7
<b>Total emprunts et autres dettes financières</b>	<b>3 404</b>	<b>739</b>	<b>(648)</b>	<b>0</b>	<b>3 495</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, le Groupe a souscrit, à travers sa filiale Procédés Hallier, un emprunt de 700 K€ auprès de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne. Cet emprunt à taux variable a été contre garanti par la BPI à hauteur de 350 K€. Un contrat de *swap* de taux adossé à cet emprunt a par ailleurs, été mis en place afin de limiter l'impact d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

Un détail de la composition et de l'échéancier des dettes bancaires est présenté ci-après, étant précisé que dans le cadre des Prêts Garantis par l'Etat (PGE), le Groupe a systématiquement opté pour un amortissement sur 60 mois avec un différé de deux ans.

Emprunts	Mise en place	Taux d'intérêt effectif	Au 30 juin 2024	30-juin-25	30-juin-26	30-juin-27	30-juin-28	30-juin-29
BPALC financement Lorenz	nov-19	0,80%	<b>130</b>	130				
BPALC Procédés Hallier	févr-24	Taux variable	<b>669</b>	129	135	141	148	115
PGE CIC - Lucibel	mai-20	0,70%	<b>241</b>	126	116			
PGE Caisse d'épargne - Lucibel	mai-20	0,73%	<b>242</b>	126	116			
PGE BPALC - Lucibel	juil-21	0,73%	<b>388</b>	125	126	127	11	
PGE Crédit agricole - Lucibel	déc-21	0,55%	<b>568</b>	161	162	163	82	
PGE BPALC 1 <sup>ère</sup> tranche - Lucibel	juil-20	0,73%	<b>315</b>	151	152	13		
PGE BPALC 2 <sup>nde</sup> tranche - Lucibel	mars-21	0,73%	<b>256</b>	93	93	70		
PGE CIC - Procédés Hallier	mai-20	0,70%	<b>241</b>	126	116			
PGE BPALC - Lucibelle Paris	déc-21	0,73%	<b>202</b>	57	58	58	29	
Assurance Prospection Export		0,00%	<b>73</b>	73	-	-	-	-
<b>Total Emprunts bancaires</b>			<b>3 326</b>	<b>1 296</b>	<b>1 073</b>	<b>572</b>	<b>269</b>	<b>115</b>

Aucun des financements accordés au Groupe ne comporte de covenant financier.

## NOTE 25 - Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » inclut le montant des factures non parvenues et s'élève à 2 232 K€ au 30 juin 2024 contre 2 160 K€ au 31 décembre 2023.

## NOTE 26 - Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	1 222	882
Produits constatés d'avance	1 248	1 395
Clients – avoirs à établir, avances et acomptes	18	246
Autres dettes	29	(13)
<b>Total</b>	<b>2 517</b>	<b>2 510</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, les dettes fiscales et sociales ont augmenté. Le Groupe s'est rapproché des organismes sociaux et fiscaux de chaque entité afin d'obtenir un étalement sur plusieurs mois pour le remboursement de ces dettes.

Le poste « *Produits constatés d'avance* » correspond essentiellement à la valeur résiduelle de la plus-value réalisée sur la cession d'une partie du site de Barentin. La Société a décidé d'étaler celle-ci sur les 10 ans d'engagement de location pris par la Société au moment de la vente, étant rappelé que cette cession n'est pas assortie d'une option d'achat à l'issue de la période de location. La plus-value reconnue au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024, qui s'élève à 123 K€, est comptabilisée en « *Produits d'exploitation* » tandis que la plus-value résiduelle de 1 173 K€ est comptabilisée en « *Produits constatés d'avance* ».

Ce poste comprend également, à hauteur de 23 K€, l'étalement du produit des crédits impôt recherche (CIR) relatif à des dépenses de développement capitalisées jusqu'en 2022.

La baisse très significative du poste « *Clients avoirs à établir, avances et acomptes* » s'explique par la livraison, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024, du solde de la commande pour la Biennale de Diriyah pour laquelle le Groupe avait perçu un acompte de plus de 200 K€.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### NOTE 27 – Évènements postérieurs à la clôture

---

Aucun évènement majeur n'est intervenu postérieurement à la clôture.